



Ouvert du 1^{er} avril au 25 septembre / Open from April 1st to September 25th

Tarifs emplacements 2016 2016 PITCHES TARIFFS

Tarifs à la nuitée de 15h à 11h <i>Tariffs per night, from 3pm to 11am</i>	du 01/04 au 25/06 du 27/08 au 25/09	du 25/06 au 30/07 du 20/08 au 27/08	du 30/07 au 20/08
Forfait 1 personne <i>Package 1 person</i>	12,00 €	20,00 €	23,00 €
Forfait 2 personnes <i>Package 2 persons</i>	15,00 €	23,00 €	26,00 €
Électricité 6A <i>Electricity 6A</i>	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Personne supplémentaire <i>Extra person</i>	4,50 €	5,00 €	6,00 €
Enfant de moins de 8 ans <i>Child under 8</i>	3,50 €	4,00 €	5,00 €
Animaux <i>Animals</i>	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Visiteur <i>Guest</i>	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Garage mort <i>Wintering</i>	5,00 €	23,00 €	26,00 €
Voiture supplémentaire <i>Extra car</i>	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Taxe de séjour du 01/06 au 15/09 <i>Tourist tax from 01/06 to 15/09</i>	0,45 € / jour / personne de 18 ans et plus 0,45 € / day / person aged of 18 years old and more		

La réservation se fait par signature d'un contrat accompagné d'un règlement, à titre d'acompte, de 35 % du montant total du séjour + 20 € de frais de dossier ou 40 € pour séjours subventionnés VACAF ou autres organismes.
Each booking must be accompanied by a down payment of 35% of the total amount of the stay + 20 € booking fee, by way of deposit bank card or money order or 40 € for subsidized stays VACAF or other organizations.

Location d'emplacement à l'année *Pitch rental for a year*

Parcelles	de 80 m ² à 99 m ²	de 100 m ² à 119 m ²	de 120 m ² à 139 m ²	de 140 m ² à 149 m ²	de 150 m ² à 159 m ²	de 160 m ² à 190 m ²
Caravane (hors particularités)	1 990 €		-	-	-	-
Mobil-home (hors particularités)	2 405 €	2 455 €	2 509 €	2 565 €	2 625 €	2 730 €

Camping Les Mizottes

41 rue des Anciens Quais - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm

Tél. 02 51 30 23 63

accueil@campinglesmizottes.fr - www.campinglesmizottes.fr

Tarifs locatifs 2016

2016 ACCOMMODATION TARIFFS

Tarifs à la semaine du samedi 15 h au samedi 11 h

Les tarifs comprennent la location, le gaz, l'eau, l'électricité et l'emplacement voiture. La taxe de séjour n'est pas comprise. Supplément animal : 4 €/jour - Frais de dossier : 20 € ou 40 € pour séjours subventionnés VACAF ou autres organismes.

Tous nos locatifs sont équipés d'un coin cuisine avec table, 4 chaises, banquette, d'un évier, de plaques de cuisson, d'un réfrigérateur, d'un micro-ondes, d'un séjour, d'une salle de douche avec WC (sauf Tit'Home sans sanitaires), d'un salon de jardin (selon modèle) et d'une terrasse couverte. Les oreillers, couvertures et alèses sont fournis. Les draps et linges de maison ne sont pas fournis.

Tariffs per week from Saturday 3 pm to Saturday 11 am.

The package includes the rental, gaz, water, electricity and a place for 1 vehicle. The tourist tax is not included.

Pets : 4 €/day/pet - Reservation fees : 20 € or 40 € for subsidized living VACAF or other agencies

Rentals per nights are not available from 02/07 to 27/08 /Ascension = 3 nights minimum / Pentecost = 2 nights minimum

All accommodations are equipped with a kitchen area with table, 4 seats, a fridge, a stove and a sink + microwave, a sitting room, bathroom with WC (except Tit'Home without running water). A covered terrace with garden furniture (according to mobile home). Only blankets (1 per bed) and pillows are provided.

TIT'HOME / 2 chambres / 4 personnes** / 21,9 m² / ancienneté < 7 ans



1 chambre avec lit double 140x190cm, 1 chambre avec 2 lits 70x190cm + lit gigogne, terrasse couverte toilée / 1 bedroom with double bed 140x190cm, 1 bedroom with 2 single beds 70x190cm and 1 truckle bed 70x190cm, furnished canvas terrace.

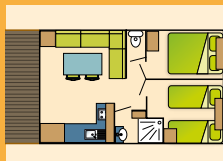
NUITÉE	1 nuit night	2 nuits nights	3 nuits nights	nuit sup.* extra night
	42 €	79 €	105 €	37 €

Nuitées non-acceptées du 02/07 au 27/08
Ascension = minimum 3 nuits
Pentecôte = minimum 2 nuits

SEMAINE	du 01/04 au 11/06	du 11/06 au 25/06	du 25/06 au 02/07	du 02/07 au 09/07	du 09/07 au 23/07	du 23/07 au 30/07	du 30/07 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 25/09
	215 €	230 €	250 €	280 €	370 €	430 €	550 €	550 €	410 €	215 €

* à partir de la 4^e nuit / ** du 02/07 au 27/08, possibilité 1 ou 2 personnes supplémentaires : 36€/personne/semaine
* starting from the 4th night / ** from 02/07 to 27/08, possibility for 1 or 2 extra persons : 36€/person/week

MOBIL-HOME PREMIUM / 2 chambres / 4 personnes** / 25 à 28 m² / ancienneté < 7 ans



1 chambre avec lit double 140x190cm, 1 chambre avec 2 lits 80x190cm, terrasse couverte / 1 bedroom with double bed 140x190cm, 1 bedroom with 2 single beds 80x190cm, covered terrace.

NUITÉE	1 nuit night	2 nuits nights	3 nuits nights	nuit sup.* extra night
	65 €	120 €	150 €	55 €

Nuitées non-acceptées du 02/07 au 27/08
Ascension = minimum 3 nuits
Pentecôte = minimum 2 nuits

SEMAINE	du 01/04 au 11/06	du 11/06 au 25/06	du 25/06 au 02/07	du 02/07 au 09/07	du 09/07 au 23/07	du 23/07 au 30/07	du 30/07 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 25/09
	260 €	272 €	275 €	355 €	510 €	590 €	715 €	715 €	500 €	260 €

* à partir de la 4^e nuit / ** du 02/07 au 27/08, possibilité 1 ou 2 personnes supplémentaires : 36€/personne/semaine
* starting from the 4th night / ** from 02/07 to 27/08, possibility for 1 or 2 extra persons : 36€/person/week

MOBIL-HOME V.I.P. / 2 chambres / 4 personnes** / < 32 m² / ancienneté < 7 ans



1 chambre avec lit double 140x190cm, 1 chambre avec 2 lits 80x190cm, terrasse couverte / 1 bedroom with double bed 140x190cm, 1 bedroom with 2 single beds 80x190cm, covered terrace.

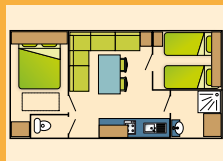
NUITÉE	1 nuit night	2 nuits nights	3 nuits nights	nuit sup.* extra night
	65 €	120 €	150 €	55 €

Nuitées non-acceptées du 02/07 au 27/08
Ascension = minimum 3 nuits
Pentecôte = minimum 2 nuits

SEMAINE	du 01/04 au 11/06	du 11/06 au 25/06	du 25/06 au 02/07	du 02/07 au 09/07	du 09/07 au 23/07	du 23/07 au 30/07	du 30/07 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 25/09
	270 €	280 €	295 €	385 €	530 €	630 €	765 €	765 €	530 €	270 €

* à partir de la 4^e nuit / ** du 02/07 au 27/08, possibilité 1 ou 2 personnes supplémentaires : 36€/personne/semaine
* starting from the 4th night / ** from 02/07 to 27/08, possibility for 1 or 2 extra persons : 36€/person/week

MOBIL-HOME CONFORT / 2 chambres / 4 personnes** / 25 à 28 m² / ancienneté 7-12 ans



1 chambre avec lit double 120x190cm, 1 chambre avec 2 lits 60x190cm, terrasse couverte / 1 bedroom with double bed 120x190cm, 1 bedroom with 2 single beds 60x190cm, covered terrace.

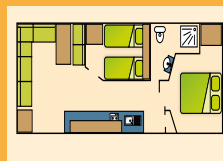
NUITÉE	1 nuit night	2 nuits nights	3 nuits nights	nuit sup.* extra night
	60 €	115 €	130 €	50 €

Nuitées non-acceptées du 02/07 au 27/08
Ascension = minimum 3 nuits
Pentecôte = minimum 2 nuits

SEMAINE	du 01/04 au 11/06	du 11/06 au 25/06	du 25/06 au 02/07	du 02/07 au 09/07	du 09/07 au 23/07	du 23/07 au 30/07	du 30/07 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 25/09
	250 €	262 €	270 €	345 €	480 €	560 €	700 €	700 €	490 €	250 €

* à partir de la 4^e nuit / ** du 02/07 au 27/08, possibilité 1 ou 2 personnes supplémentaires : 36€/personne/semaine
* starting from the 4th night / ** from 02/07 to 27/08, possibility for 1 or 2 extra persons : 36€/person/week

MOBIL-HOME ÉCO / 2 chambres / 4 personnes** / < 25 m² / ancienneté +12 ans



1 chambre avec lit double 120x190cm, 1 chambre avec 2 lits 60x190cm, terrasse couverte / 1 bedroom with double bed 120x190cm, 1 bedroom with 2 single beds 60x190cm, covered terrace.

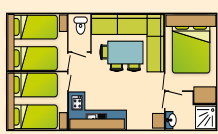
NUITÉE	1 nuit night	2 nuits nights	3 nuits nights	nuit sup.* extra night
	60 €	115 €	130 €	50 €

Nuitées non-acceptées du 02/07 au 27/08
Ascension = minimum 3 nuits
Pentecôte = minimum 2 nuits

SEMAINE	du 01/04 au 11/06	du 11/06 au 25/06	du 25/06 au 02/07	du 02/07 au 09/07	du 09/07 au 23/07	du 23/07 au 30/07	du 30/07 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 25/09
	245 €	260 €	265 €	340 €	470 €	550 €	680 €	680 €	476 €	245 €

* à partir de la 4^e nuit / ** du 02/07 au 27/08, possibilité 1 ou 2 personnes supplémentaires : 36€/personne/semaine
* starting from the 4th night / ** from 02/07 to 27/08, possibility for 1 or 2 extra persons : 36€/person/week

MOBIL-HOME PREMIUM / 3 chambres / 6 personnes** / 30 à 31 m² / ancienneté < 7 ans

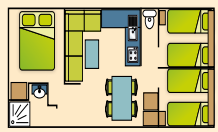


1 chambre avec lit double 140x190cm, 2 chambres avec 2 lits 80x190cm, terrasse couverte / 1 bedroom with double bed 140x190cm, 2 bedrooms with 2 single beds 80x190cm, covered terrace.

NUITÉE	1 nuit night	2 nuits nights	3 nuits nights	nuit sup.* extra night	Nuitées non-acceptées du 02/07 au 27/08 Ascension = minimum 3 nuits Pentecôte = minimum 2 nuits					
	75 €	140 €	162 €	67 €						
SEMAINE	du 01/04 au 11/06	du 11/06 au 25/06	du 25/06 au 02/07	du 02/07 au 09/07	du 09/07 au 23/07	du 23/07 au 30/07	du 30/07 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 25/09
	300 €	335 €	380 €	410 €	570 €	678 €	800 €	800 €	560 €	300 €

* à partir de la 4^e nuit / ** du 02/07 au 27/08, possibilité 1 ou 2 personnes supplémentaires : 36€/personne/semaine
* starting from the 4th night / ** from 02/07 to 27/08, possibility for 1 or 2 extra persons : 36€/person/week

MOBIL-HOME V.I.P. / 3 chambres / 6 personnes** / > 32 m² / ancienneté < 7 ans



1 chambre avec lit double 140x190cm, 2 chambres avec 2 lits 80x190cm, terrasse couverte / 1 bedroom with double bed 140x190cm, 2 bedrooms with 2 single beds 80x190cm, covered terrace.

NUITÉE	1 nuit night	2 nuits nights	3 nuits nights	nuit sup.* extra night	Nuitées non-acceptées du 02/07 au 27/08 Ascension = minimum 3 nuits Pentecôte = minimum 2 nuits					
	80 €	147 €	180 €	73 €						
SEMAINE	du 01/04 au 11/06	du 11/06 au 25/06	du 25/06 au 02/07	du 02/07 au 09/07	du 09/07 au 23/07	du 23/07 au 30/07	du 30/07 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 25/09
	325 €	360 €	400 €	450 €	610 €	705 €	830 €	830 €	580 €	325 €

* à partir de la 4^e nuit / ** du 02/07 au 27/08, possibilité 1 ou 2 personnes supplémentaires : 36€/personne/semaine
* starting from the 4th night / ** from 02/07 to 27/08, possibility for 1 or 2 extra persons : 36€/person/week

Extrait des conditions générales de vente. Document complet remis sur demande.

Extract from the General Terms and Conditions. Complete document available on request.

Conditions générales de vente

GENERAL TERMS AND CONDITIONS

Les prix incluent :

- Pour les locations : le type d'hébergement choisi (respectez le nombre maximum de personnes indiqué), une voiture, l'eau, le gaz et l'électricité.
- Pour tous : l'accès à l'espace aquatique, aux aires de jeux, au club animation, aux soirées gratuites...

Les prix n'incluent pas :

- Les frais de dossier de 20 € ou 40 € pour séjours subventionnés VACAF ou autres organismes.
- La taxe de séjour de 0,45 € / jour / pers. 18 ans et plus.
- Les suppléments (animal, visiteur, véhicule supplémentaire).
- Les soirées payantes.
- L'assurance annulation.

Réservation et paiement

Pour les locations : Une réservation n'est confirmée qu'après encaissement à titre d'acompte de 35% du montant total de la location plus les frais de dossier s'élevant à 20 € ou 40 € pour les séjours subventionnés (VACAF ou autres organismes) et non récupérables. Des cautions, dont les montants ne seront pas encaissés : une de 30 € (badge contrôle d'accès, bracelets piscine), une de 300 € (location MH), et une de 80 € (ménage du MH) seront demandées au plus tard 4 semaines avant votre arrivée. Le solde, soit 65% du montant du séjour, doit être réglé au plus tard 4 semaines avant la date prévue d'arrivée au camping, faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte conservé. Si votre réservation intervient dans le mois de votre location, vous réglerez la totalité du montant de votre location à la réservation. Vous devez nous avertir de tout retard éventuel, la réservation étant annulée, 24 heures après la date prévue d'arrivée.

Pour les emplacements : Une réservation n'est confirmée qu'après encaissement à titre d'acompte de 35 % du montant de total de la réservation plus les frais de dossier s'élevant à 20 € ou 40 € pour les séjours subventionnés (VACAF ou autres organismes) et non récupérables. Sans réservation, le montant intégral du séjour prévu devra être payé à l'arrivée. Le solde, doit être réglé à l'arrivée. Une caution de 30 € (badge contrôle d'accès, bracelets piscine), dont le montant ne sera pas encaissé, sera demandée au plus tard 4 semaines avant votre arrivée. Vous devez nous avertir de tout retard éventuel, la réservation étant annulée 24 heures après la date prévue d'arrivée.

Annulation

En cas de désistement de votre part ou départ anticipé, toute somme versée restera acquise au camping. Aussi, nous vous proposons une assurance Annulation et Interruption de séjour. **Assurance Annulation et interruption de séjour (recommandée)** L'adhésion 2016 à la FFCC, pour un coût annuel de 33 €, inclut des garanties d'assurance dont l'assurance annulation et interruption de séjours. Cette assurance, dont les conditions sont jointes à votre dossier de réservation et consultables sur notre site internet, prévoit, en cas de motifs garantis, le remboursement des frais de séjour réglés et non utilisés en cas de retour anticipé. Cas garantis : maladie, maladie grave, dommages causés au véhicule, obtention d'un emploi, convocation à un examen de rattrapage, contre-indication médicale, dommages matériels ou vols importants survenant à votre domicile, suppression de congés, vol de papiers d'identité, convocation, catastrophes naturelles, hospitalisation ou décès d'un membre de la famille, complication de grossesse, licenciement, mutation professionnelle. Dans tous les cas, les frais de dossier resteront acquis quelle qu'en soit la raison.

Cautions demandées pour les locations

30 € + 300 € + 80 € par hébergement. Elles sont payables, par 3 chèques bancaires distincts, au plus tard 4 semaines avant la date prévue d'arrivée. Le matériel de chaque locatif fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception, avant le lendemain midi, toute anomalie. En fin de séjour un état des lieux est effectué. Si nous considérons que le nettoyage n'a pas été effectué correctement, nous garderons la caution de 80 €. Si des détériorations ou des manquants ont été constatés dans la location, nous conserverons la caution de 300 € dans l'attente des paiements des dommages éventuels. Si tout est en ordre, vos cautions vous seront restituées par courrier dans les 15 jours suivant la fin du séjour ou suivant l'encaissement du paiement du solde pour les séjours subventionnés. Les départs s'effectuent tous les samedis entre 9h00 et 11h00. Tout départ en dehors de ces heures entraînera une facturation forfaitaire de 30 € pour départ tardif.

Informations complémentaires

- La location d'un emplacement ou d'un hébergement est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de la céder à un tiers.
- Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse. Les chiens de 1^{re} et 2^e catégories sont interdits. Le carnet de vaccination, à jour, doit être présenté à la réception le jour de votre arrivée.
- Chaque personne séjournant au camping est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.
- Le camping se réserve le droit d'ajuster ses prix dans le cas d'un changement du taux des taxes de séjour ou celui de la TVA.
- Prise de vue ou vidéo : au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître dans nos prochaines publicités. En cas de refus, vous devez nous le notifier par lettre avant votre arrivée.

Prices include

- For accommodations: the accommodation chosen (respect the number maximum of people indicated), a vehicle, water, gas and electricity.
- For all: access to aquatic areas, playground, kids club animations, free parties, etc.

Cost prices do not include

- Booking fees: 20 € or 40 € for subsidized stays VACAF or other agencies.
- Tourist tax from 01/06 to 15/09: 0,45 € / day / people aged of 18 years old and more.
- Extras (pet, visitor, vehicle, etc.)
- Paying activities.
- Cancellation Insurance

Booking and payment

For accommodations:

- A reservation is only confirmed after the real payment in bank of the down payment 35% of the total amount of the stay added to the reservation fees of 20 € or 40 € for subsidized stays VACAF or other agencies and non-refundable.
- You will be required to pay 3 deposits: one of 30 € (magnetic entry coin, pool bracelets), one of 300 € (MH rental guarantee), and one of 80 € (MH cleaning) 4 weeks before your arrival.
- The balance of the letting charges (65 % of the total amount of the stay), tourist tax included and deposits must be settled 4 weeks before arrival. If not, the booking will be cancelled and the down payment of 35% of the total amount of the stay conserved.
- If the reservation is realized during the month of the rental, you will have to pay the total amount of the stay the day of the booking.

- You must advise us of any possible delay of your arrival, in order to secure your booking. The campsite administrator reserves the right to make use of the accommodation in question, if he has still received no news 24 hours after the scheduled arrival date.

For pitches:

- A reservation is only confirmed after the real payment in bank of the down payment of 35% of the total amount of the stay added to the reservation fees of 20 € or 40 € for subsidized stays VACAF or other agencies and non-refundable. Without booking, the complete stay must be paid at the arrival.
- You will be required to pay a deposit of 30 € (magnetic entry coin, pool bracelets) 4 weeks before your arrival.
- You must advise us of any possible delay of your arrival, in order to secure your booking. The campsite administrator reserves the right to make use of the pitch in question, if he has still received no news 24 hours after the scheduled arrival date.

Cancellation

The amount of 33 € for the subscription of the 2016 FFCC Card includes Cancellation insurance. This insurance, over its conditions and policy, attached to your booking file but also on access over our website, refunds, in specified situation, any days paid but not used if your stay is shorten. The policy covers sickness, serious illness, damage to vehicle, offer of employment, requirement to re-sit an exam, medical contraindication, serious property damage or theft at your home, loss of holiday, theft of identity document, meeting, natural catastrophe, hospitalization or death of a family member, pregnancy complications, redundancy, job transfer. Without this cancellation insurance, the complete duration of any stay has to be paid, no refunds are possible in case of late arrival or if the lessee wishes to shorten his holidays or for any other reason

Required for rentals

- 30 € + 300 € + 80 € by accommodation. They have to be paid by 3 separated settlements, 4 weeks before arrival.
- All equipment associated to the accommodation is inventoried. The lessee has to check it at the arrival and advise the campsite administrator of any problem before noon the day after the arrival.
- At the end of the stay a full checking is realized. If we consider the indoor cleaning is not correct, the deposit of 80 € will be conserved.
- If any problem or degradation is constatated into the accommodation, the deposit of 300 € will be conserved. If there is no problem, the deposit will be restituted 15 days after the departure or following receipt of the final payment for subsidized stays.
- Departures are only planed on saturday from 9am to 11am. If this period time is not respected we will require you to pay a 30 € compensation for late departure.

Further information

- The rental of a pitch or accommodation is non-transferable. It is forbidden to sublet or transfer it to a third party.
- Pets are allowed except category 1st and 2nd dogs and should be vaccinated against rabies, tattooed and kept on a lead. They should not be allowed to roam freely, nor left locked up in the absence of their owners, who remain responsible for them under civil law.
- The lessee must comply with the campsite rules.
- The campsite administrator reserves the right to upgrade prices in case of modifying law taxes (tourist tax or Added Value Tax).
- For advertising purposes, the campsite manager or service provider may wish to photograph you, your children or your accommodation. If you refuse to be photographed, please notify the campsite manager in writing.



SARL HOLI'KEYS - Camping Les Mizottes

41 rue des Anciens Quais - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm

Tél. 02 51 30 23 63 - accueil@campinglesmizottes.fr

SARL au capital de 400 000€ immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon sous le n°531 574 929 00018 - Code NAF 5530Z

TVA intra-communautaire FR 825 315 749 29

Arrêté préfectoral n°11-DRCTAJ/1-277 du 12/09/2011- Classement 153 emplacements

Contrat de réservation locatifs

ACCOMMODATION BOOKING FORM

Nom / name Prénom / firstname Profession / profession

Adresse / address

Code postal / postcode Ville / city Pays / country

Tél. / tel Tél portable / mobile E-mail Immatr. véhicule

Nom / name	Prénom / firstname	Date de naissance / birthdate

Nombre de personnes :
Number of persons:

Pour des raisons de sécurité évidente, les mineurs ne pourront séjourner dans le locatif loué que s'ils sont accompagnés de leurs représentants légaux.
We won't accept unaccompanied minors.

Location d'hébergement / Accommodation rental

Date d'arrivée entre 15h et 19h30
Date of arrival between 3pm and 7.30pm

Date de départ avant 11h
Date of departure before 11am

	Prix / semaine Price / week	Nombre de semaines Number of weeks	Week-end	Montant Amount
Locatif / accommodation :				€
Personne supplémentaire / extra person :				€
Animal 4 € / jour / day				€
Voiture supplémentaire / extra car : 4 € / jour / day				€
Taxe de séjour du 01/06 au 15/09 = 0,45 € x jours x personne de 18 ans et plus Tourist tax from 01/06 to 15/09 = 0,45 € / day / person aged of 18 years old and more				€
Total du séjour Total amount of the stay				€
<input type="checkbox"/> Adhésion FFCC 2016 (recommandée) incluant assurance annulation et interruption de séjours pour un coût annuel de 33 € <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI 2016 FFCC card subscription (advised) Including cancellation guarantee for an annual cost of 33 € <input type="checkbox"/> NOT <input type="checkbox"/> YES				€
Acompte 35% du montant total du séjour Down payment 35% of the total amount of the stay				€
Frais de dossier Booking fees				20 € *ou 40 €
Montant total versé ce jour Total amount paid to date				€

Pour concrétiser ma réservation, je joins un règlement de € représentant 35% du prix de la location, à titre d'acompte, plus 20 € de frais de dossier ou 40 € pour séjours subventionnés VACAF ou autres organismes. I enclose a settlement of € to cover 35% of the total cost of the stay added by 20 € reservation fees *or 40 € for subsidized stays VACAF or other agencies.

Chèque / Check Mandat / Money order Chèque-Vacances / Holiday vouchers

Carte bancaire / Credit card Expire le / Expiration date Cryptogramme / Security code

- Des cautions, dont les montants ne seront pas encaissés, seront demandées au plus tard 4 semaines avant votre arrivée : une de 30 € (badge contrôle d'accès, bracelets piscine), une de 300 € (caution location MH) et une de 80 € (ménage du MH). Les règlements doivent être libellés à l'ordre du Camping Les Mizottes.
- J'ai pris connaissance de vos conditions générales de vente, des conditions générales d'assurance ainsi que du règlement intérieur du camping et déclare les accepter. Par la signature de ce contrat, je m'engage à régler le solde (65 % du total du séjour), taxe de séjour comprise, au plus tard 4 semaines avant l'arrivée (solde + caution 30 € + caution 300 € + caution 80 €) en 4 règlements distincts.
- Les week-ends sont payables à la réservation.
- À réception de ce contrat, une confirmation de réservation vous sera adressée.

- You will be required to pay 3 deposits: one of 30 € (magnetic entry coin, pool bracelets), one of 300 € (MH rental guarantee), and one of 80 € (MH cleaning) 4 weeks before your arrival. The down payment settlement and the deposits of 30 €, 300 €, 80 € must be made out to the Camping Les Mizottes.
- I declare that I have read the general terms and conditions here in after and that I have accepted them.
- The balance of the letting charges, tourist tax included and deposits must be settled 4 weeks before arrival.
- Week-end must be paid the day of the reservation.
- To confirm this contract, the campsite manager will send to you a letter officializing your booking.

Fait le :

À :

Signature, précédée de la mention «lu et approuvé» :
Signature of the lessee preceded by «read and approved»:



SARL HOLI'KEYS - Camping Les Mizottes

41 rue des Anciens Quais - 85580 Saint-Michel-en-l'Herm

Tél. 02 51 30 23 63 - accueil@campinglesmizottes.fr

SARL au capital de 400 000€ immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon sous le n°531 574 929 00018 - Code NAF 5530Z

TVA intra-communautaire FR 825 315 749 29

Arrêté préfectoral n°11-DRCTAJ/1-277 du 12/09/2011- Classement 153 emplacements

Contrat de réservation emplacements

PITCHES BOOKING FORM

Nom / name.....Prénom / firstname..... Profession / profession.....

Adresse / address

Code postal / postcode.....Ville / city..... Pays / country.....

Tél. / telTél portable / mobileE-mail..... Immatr. véhicule.....

Nom / name	Prénom / firstname	Date de naissance / birthdate

Nombre de personnes :
Number of persons:

Pour des raisons de sécurité évidente, les mineurs ne pourront séjourner dans le locatif loué que s'ils sont accompagnés de leurs représentants légaux.

We won't accept unaccompanied minors.

Location d'un emplacement / Pitch rental

Date d'arrivéeentre 15h et 19h30
Date of arrivalbetween 3pm and 7.30pm

Date de départavant 11h
Date of departurebefore 11am

Tente / tent Caravane / caravan Camping-car / motorhome Dimensions :

	Prix / jour Price / day	Nombre de jours Number of days	Montant Amount
Forfait 1 pers / Package 1 person			€
Forfait 2 personnes / Package 2 persons			€
Électricité 6A / Electricity 6A			€
Personne supplémentaire 18 ans et + / Extra person			€
Enfant - 8 ans / Child under 8			€
Enfant + 8 ans et - 18 ans / Child under 8 and more 18			€
Animaux / Animals			€
Voiture supplémentaire / Extra car			€
Garage mort / Wintering			€
Taxe de séjour du 01/06 au 15/09 = 0,45 € x jours x personne de 18 ans et plus Tourist tax from 01/06 to 15/09 = 0,45 € / day / person aged of 18 years old and more			€
Total du séjour / Total amount of the stay			€
<input type="checkbox"/> Adhésion FFCC 2016 (recommandée) incluant assurance annulation et interruption de séjours pour un coût annuel de 33 € <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI 2016 FFCC card subscription (advised) Including cancellation guarantee for an annual cost of 33 € <input type="checkbox"/> NOT <input type="checkbox"/> YES			€
Acompte 35% du montant total du séjour Down payment 35% of the total amount of the stay			€
Frais de dossier / Booking fees			20 € *ou 40 €
Montant total versé ce jour Total amount paid to date			€

Pour concrétiser ma réservation, je joins un règlement de€ représentant 35% du prix de la location, à titre d'acompte, plus 20 € de frais de dossier *ou 40 € pour séjours subventionnés VACAF ou autres organismes. - I enclose a settlement of€ to cover 35% of the total cost of the stay added by 20 € reservation fees *or 40 € for subsidized stays VACAF or other agencies.

Chèque / Check Mandat / Money order Chèque-Vacances / Holiday vouchers
 Carte bancaire / Credit card Expire le / Expiration date Cryptogramme / Security code

- Une caution de 30 € (badge contrôle d'accès, bracelets piscine), dont le montant ne sera pas encaissé, sera demandée au plus tard 4 semaines avant votre arrivée.
- Les règlements doivent être libellés à l'ordre du Camping Les Mizottes.
- J'ai pris connaissance de vos conditions générales de vente, des conditions générales d'assurance ainsi que du règlement intérieur du camping et déclare les accepter.
- Sans réservation, le montant intégral du séjour prévu devra être payé à l'arrivée.
- En cas de désistement de votre part ou départ anticipé, toute somme versée restera acquise au camping.
- Par la signature de ce contrat, je m'engage à régler le solde (65 % du total du séjour), taxe de séjour comprise, au plus tard 4 semaines avant l'arrivée [solde + caution 30 €] en 2 règlements distincts.
- Les week-ends sont payables à la réservation.
- À réception de ce contrat, une confirmation de réservation vous sera adressée.
- You will be required to pay a deposit of 30 € (magnetic entry coin, pool bracelets) 4 weeks before your arrival.
- The down payment settlement and the deposit of 30 € must be made out to the Camping Les Mizottes.
- I declare that I have read the general terms and conditions here in after and that I have accepted them.
- Without booking, the complete stay must be paid at the arrival. Without cancellation insurance, the complete duration of any stay has to be paid, no refunds are possible in case of late arrival or if the lessee wishes to shorten his holidays or for any other reason
- The balance of the letting charges, tourist tax included and deposits must be settled 4 weeks before arrival.
- Week-end must be paid the day of the reservation.
- To confirm this contract, the campsite manager will send to you a letter officializing your booking.

Fait le :
À :
Signature, précédée de la mention
<lu et approuvé> :
Signature of the lessee preceded by
<<read and approved>>:



Extrait du règlement intérieur. Règlement complet remis sur demande et affiché à l'entrée du camping.
Extract of the Internal Rules. Full regulations available on request and displayed at the entrance of the campsite.

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SÉJOUR :

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.
Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.
Nul ne peut y élire domicile.

FORMALITÉS DE POLICE :

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis qu'avec une autorisation écrite de ceux-ci.
En application de l'article R. 611-35 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police. Elle doit mentionner notamment :
1°) Le nom et les prénoms ;
2°) La date et le lieu de naissance ;
3°) La nationalité ;
4°) Le domicile habituel.
Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des parents.

INSTALLATION :

L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

BUREAU D'ACCUEIL :

Du 01/04 au 30/06 : Ouvert de 9 h 00 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 00 tous les jours sauf le dimanche et jours fériés
Du 01/07 au 31/08 : Ouvert de 8 h 30 à 13 h 00 et de 15 h 30 à 20 h 00 tous les jours
Du 01/09 au 25/09 : Ouvert de 9 h 00 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 00 tous les jours sauf le dimanche et jours fériés.
On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.
Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des clients.

AFFICHAGE :

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est remis à chaque client qui le demande.
Pour les terrains de camping classés, la catégorie de classement avec la mention tourisme ou loisirs et le nombre d'emplacements tourisme ou loisirs sont affichés. Les prix des différentes prestations sont communiqués aux clients dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la consommation et consultables à l'accueil.

MODALITES DE DÉPART :

Les clients sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci. Les clients ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leur séjour.

BRUITS ET SILENCE :

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.
Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables. Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total.

VISITEURS :

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.
Le client peut recevoir un ou des visiteurs à l'accueil. Les prestations et installations des terrains de camping sont accessibles aux visiteurs. Toutefois, l'utilisation de ces équipements peut être payante selon un tarif qui doit faire l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.
Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES :

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée.
La circulation est autorisée de 8 H 00 à 22 H 30.
Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant.
Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les hébergements sauf si une place de stationnement a été prévue à cet effet. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS :

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires.

INTERNAL RULES

Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux.
Les clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet.
Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles.
Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage.
L'étendage du linge se fera, le cas échéant, au séchoir commun. Cependant, il est toléré jusqu'à 10 heures à proximité des hébergements, à la condition qu'il soit discret et ne gêne pas les voisins. Il ne devra jamais être fait à partir des arbres.
Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations.
Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol.
Toute réparation de dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur.
L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

SÉCURITÉ :

Incendie : Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.
En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.
Vol : La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

JEUX :

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés.
Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

GARAGE MORT :

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain, qu'après accord de la direction et seulement à l'emplacement indiqué. Cette prestation peut être payante.

INFRACTION AU RÉGLEMENT INTÉRIEUR :

Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.
En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

Conditions of admission and staying

In order to be admitted to enter, set up or stay on a camp site, you must have been given permission by the manager or his representative. He is obliged to oversee the smooth operation and good order of the camp site, and respect for the application of these Rules of Procedure.
The fact of staying on the camp site entails acceptance of the provisions of these Rules and the commitment to comply therewith.
Nobody may elect domicile there.

Police formalities

Unaccompanied minors will only be admitted with their parents' written permission.
Pursuant to Article R.611-35 of the Code on the Entry and Stay of Aliens and the Right to Asylum, the manager is required to have customers of foreign nationality complete and sign an individual police form upon arrival. It must notably mention:
1.Surname and forenames;
2.Date and place of birth;
3.Nationality;
4.Usual address.
Children under the age of 15 may be listed on the form of one of their parents.

Setting up

Open air accommodation and the related equipment must be set up in the pitch indicated, in compliance with the instructions given by the manager or his representative.

Reception

From April 1st to June 30th: Open from 9.0 am to 1pm and from 4.0 pm to 7 pm every day except Sunday and rest days.
From July 1st to August 31st: Open from 8.3 am to 1pm and from 3.3 pm to 8 pm every day
From September 1st to 25th: Open from 9.0 am to 1pm and from 4.0 pm to 7 pm every day except Sunday and rest days.
Reception has all information on the camp site services, information on the options for buying supplies, sports facilities, tourist attractions in the area and various addresses that may prove useful.
A system for collection and processing of complaints is available to customers.

Display

These Rules of Procedure are displayed at the entrance to the camp site and in Reception. They shall be given to customers on request.
For classified camp sites, the classification category with the tourism of leisure

rating and the number of tourist or leisure pitches are displayed.
The prices of the different services are given to customers under the conditions set by ruling of the Minister responsible for Consumption and can be viewed in Reception.

Terms and departure

Customers are asked to notify Reception of their departure a day in advance. Customers intending to leave before Reception opening hours must pay their stay the day before they leave.

Noise and silence

Campers are asked to avoid noise and chatting that could inconvenience their neighbours.
Audio devices must be adjusted accordingly. Doors and car boots must be as quiet as possible.
Dogs and other animals must be kept on a lead. They must not be left in the camp site, even if closed in, in the absence of their masters, who are civilly liable of them.
The manager shall ensure the peace of his customers by fixing hours during which there must be complete silence.

Visitors :

After obtaining the permission of the manager or his representative, visitors may be admitted to the campsite under the responsibility of the campers they are visiting.
The customer may receive one or more visitors at Reception.
The camp site facilities and services are available to visitors. However, the use of these facilities may be charged, in accordance with a tariff which will be displayed at the entrance of the camp site and in Reception. Visitors cars are prohibited in the camp site.

Circulation and parking of vehicles

Vehicles must travel at a low speed inside the camp site.
Circulation is permitted from 8.00 am to 10.30 pm.
Only vehicles belonging to campers staying on the camp site may circulate. Parking is strictly prohibited on pitches usually occupied by campers, except where a parking space is provided for this purpose. Parking must not obstruct circulation or prevent new arrivals from setting up camp.

Appearance and presentation of pitches

Nobody may indulge in any action which may harm the cleanliness, hygiene and appearance of the camp site and its facilities, notably sanitary.
It is prohibited to dispose of wastewater on the ground or in the gutters. Customers must empty wastewater into the facilities provided for this purpose. Household waste of any nature and papers must be disposed of in the dustbins. Washing is strictly prohibited outside of the sinks provided for this purpose. Laundry must be hung out to dry in the shared drying room. However, it is tolerated until 10.00 am around the pitches, providing it is discreet and does not inconvenience the neighbours. It must never be hung from trees. The gardens and floral decorations must be respected. It is prohibited to pull nuts in the trees, to cut branches and to plant anything.
It is not permitted to mark out the site of an installation with personal property, or to dig the ground.
Any repair required for damage to the plants fences, land or facilities of the camp site shall be payable by its perpetrator.
The pitch used during the stay must be maintained in the state in which the camper found it upon arrival.

Safety

a) Fire : Open-fires (wood, coal, etc.) are strictly prohibited. Camping stoves must be maintained in good working order and not used under dangerous conditions. In the event of fire, notify the management immediately. Extinguishers can be used if necessary.
A first aid kit is available at Reception.
b) Theft : The management is responsible for items deposited at Reception and has a general obligation for surveillance of the camp site. The camper remains responsible for his own pitch and must notify the management of the presence of any suspicious person. Customers are asked to take the usual precautions to protect their property.

Games

No violent or annoying game may be organised around the facilities. The meeting room may not be used for active games.
Children must always be supervised by their parents.

Storage

Unoccupied equipment must only be left on the site with the agreement of the management, and only in the place indicated. This service may be charged.

Breach of the rules of procedure

In the event where a resident disturbs the stay of other users or does not respect the provisions of these Rules of Procedure, the manager or his representative may verbally, or in writing if he so deems necessary, give the resident formal notice to comply.
In the event of serious or repeated breach of the Rules of Procedure, and after formal notice to comply has been given by the manager, the manager may terminate the contract.
In the event of criminal offence, the manager may call the police.

Fait le :	À :
Signature, précédée de la mention «lu et approuvé» :	
Signature of the lessee preceded by «read and approved»:	